

SOUMETTRE UNE RÉCLAMATION



Courriel à reclamation@planmajor.ca

Prenez une photo de votre facture ou numérisez-la



Directement chez le dentiste

Utilisez l'ID numérique TELUS ADJUDICARE/AUTOBEN 34



Application mobile ou portail web

Connectez-vous à nos différentes plateformes

Lors de vos communications, veuillez indiquer: nom, matricule étudiant et numéro de groupe. Pour un remboursement plus rapide, veuillez inclure votre spécimen de chèque.

Les réclamations seront traitées après la fin de la période de modifications et de désistement. Le délai de traitement sera de 6 jours ouvrables suivant la réception.

APPLICATION MOBILE ET PORTAIL WEB

n° de groupe : 55708
n° de certificat: matricule étudiant

Téléchargez l'application Major Mobile ou inscrivez-vous sur le portail web

- ✓ Réclamez en ligne
- ✓ Recevez vos relevés de prestations
- ✓ Consultez l'historique des réclamations

LE RABAIS- RÉSEAU

En conservant votre couverture, vous bénéficiez de tarifs préférentiels ou de rabais offerts par différents spécialistes.

Groupe visuel Iris

150\$ de rabais pour l'achat de lunettes de prescription

50\$ de rabais pour l'achat d'un forfait annuel de lentilles cornéennes

250\$ de rabais sur la correction de la vision au laser

Centres Dentaires Lapointe

10% de rabais sur les traitements offerts jusqu'à concurrence de 500\$

Clinique de Psychologie Québec

10% de rabais sur la première rencontre

Massothérapie les mains du bonheur

Massages d'une (1) heure pour **45 \$**

Pressothérapie et chaise Neurospa (30 minutes) pour **20 \$** chacun

Clinique de Physiothérapie Jean Fecteau

10% de rabais sur les traitements

Veuillez prendre note que les avantages du Rabais-Réseau peuvent changer sans préavis.

Consultez notre site internet
pour d'autres rabais !



AGECBA |
**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE
DU CÉGEP DE BEAUCE-APPALACHES**

Régime d'assurance collective
complémentaire | **2020-2021**



Plan Major.
On parle vrai.

CONTACTEZ-NOUS

planmajor.ca

etudiant@planmajor.ca

1 877.976.2567



planmajor.ca

etudiant@planmajor.ca

1 877.976.2567



PÉRIODE DE COUVERTURE

**1er septembre 2020 –
→ 31 août 2021**

Période de couverture complète si vous êtes étudiant-e à la session d'automne et d'hiver. Vous devez acquitter tous les frais institutionnels pour l'activation de la couverture.

NUMÉROS IMPORTANTS

Numéro de certificat	matricule étudiant (DA)
Numéro de groupe-santé et dentaire	55708
Numéro de groupe-accident	SRG 9140579-019
Numéro de groupe-voyage	9426277-014
ID numérique-cabinet dentaire	TELUS ADJUDICARE / AUTOBEN 34

VISITEZ planmajor.ca

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR VOTRE RÉGIME

COTISATION

Les cotisations sont facturées à même votre facture institutionnelle et doivent être acquittées avant de pouvoir recevoir un remboursement.

Les cotisations incluent, si applicables, les primes, les frais d'administration, les commissions, les réserves financières et les taxes qui peuvent se rattacher au régime.

Santé complémentaire, Dentaire, Voyage et Accident

Automne – 5 mois 1er septembre au 31 janvier	40 \$
Hiver – 7 mois 1er février au 31 août	40 \$
Total annuel	80 \$

Ajout d'enfants **80 \$** / enfant
Même couverture que l'assuré-e

Pendant la période de modifications, vous pouvez faire l'ajout d'enfants à charge. Il suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet et d'effectuer le paiement de la cotisation pour chaque enfant.

VOTRE COUVERTURE

Veillez prendre note que le régime n'inclut pas d'assurance médicaments.

Santé complémentaire (Assureur: UV Assurance) **55708**

SERVICES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX
Podiatre
Physiothérapeute*
Osthéopathe | **20\$** / visite
max. combiné **100\$** / couverture

* Recommandation médicale requise

FRAIS COMPLÉMENTAIRES		
Chambre semi-privée (hospitalisation)	30\$ / jour max. 5 jours consécutifs max. 250\$ / couverture	max. combiné 300\$ / couverture
Vaccins - non couverts par la RAMQ (excluant les frais d'administration et les injections contre les allergies)	60% des frais max. 50\$ / 12 mois	
Ambulance (par voie terrestre)	60% des frais max. 200\$ / 12 mois	
Tests sanguins (excluant les bilans de santé)	50% des frais max. 50\$ / couverture	
Soins infirmiers à domicile (recommandation médicale requise)	70% des frais max. 500\$ / couverture	

Dentaire (Assureur: UV Assurance) **55708**

Maximum global dentaire par couverture: **275\$**

SOINS DIAGNOSTICS ET PRÉVENTIFS
Examen
Nettoyage
Radiographie
Polissage | **50%** des frais
sous réserve des maximums prévus au contrat

SOINS DE BASE
Extractions des dents
Traitement de canal
Traitement des gencives | **70%** des frais
max. combiné **200\$** / 12 mois

Accident (Assureur: Compagnie d'Assurance AIG du Canada) **SRG 9140579-019**

Indemnisation en cas de mutilations ou de mort accidentelle | max. **5 000\$**
Chiropraticien-ne et Physiothérapeute | max. **300\$**
Soins dentaires en cas d'accident | max. **1 000\$**
Consultez l'**INFO-Accident** sur notre site internet

Voyage (Assureur: Compagnie d'Assurance AIG du Canada) **9426277-014**

Urgence médicale durant un voyage hors province de résidence | **5 millions \$** | durée maximale du voyage : 180 jours
Consultez le **Passeport voyage** sur notre site internet

Les renseignements fournis sont à titre indicatif, les clauses du contrat de couverture prévalent. Certaines limites d'âge peuvent s'appliquer. Un billet médical peut être requis et certains services doivent être rendus par un professionnel reconnu. Il est important de valider l'existence d'autres couvertures et de les comparer.

MODIFICATIONS DE COUVERTURE

Durant la période de modifications, il est possible de vous désister de l'assurance et d'ajouter des enfants à charge. Vous ne pourrez pas vous retirer de votre régime à l'hiver, si vous l'avez conservé à l'automne.

Périodes de désistement et de modifications

Étudiant-e inscrit-e à l'automne | **11 septembre → 1er octobre**
Nouvel-le étudiant-e inscrit-e à l'hiver | **28 janvier → 19 février**

Adhésion et procédure de désistement

L'inscription au régime est automatique. Il est possible de se retirer du régime durant la période de désistement directement sur notre site internet. Le retrait doit être effectué au début de chaque année académique et il n'est pas possible de se retirer partiellement du régime.

Dans le cas d'un désistement, Plan Major remboursera votre cotisation au régime dans les deux semaines suivant la fin de la période de désistement.

COMBINEZ VOS RÉGIMES

Il est possible de coordonner votre régime avec celui de votre employeur, votre conjoint-e et vos parents. Renseignez-vous!

PROGRAMME D'AIDE ÉTUDIANT

Ce service confidentiel vous permet d'obtenir de l'assistance et de l'information diversifiées. Ainsi, vous pouvez recevoir du soutien psychologique et juridique, ou encore des conseils pour votre santé et votre organisation budgétaire. → **1 877.976.2567**

Téléchargez l'application pour avoir accès à un centre de documentation, des trousseaux d'outils, et bien plus!



Les couvertures de votre régime sont offertes par:

Santé/dentaire: UV Assurance | Voyage: AIG du Canada | Accident: AIG du Canada

